

le vendredi 10 janvier 2003

10 h

Prière.

Pendant la présentation d'invités et les messages de félicitations, le président rappelle qu'il ne faut pas faire d'allusions personnelles à d'autres parlementaires ni s'engager dans un débat pendant cette période des affaires courantes.

M. Cyr (Restigouche-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Restigouche-Ouest, qui demandent que le gouvernement entame des travaux de voirie sur la route 260 au sud de Kedgwick. (Pétition 8.)

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil exécutif, de la Société de développement régional, du ministère des Relations intergouvernementales et internationales, du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick et du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 14, *Loi sur les zones naturelles protégées*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 14 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 14, *Loi sur les zones naturelles protégées*, est en conséquence lu une troisième fois, et il est ordonné qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Avec le consentement unanime de la Chambre, il est convenu de suspendre la séance de 12 h à 12 h 45 et de continuer à siéger jusqu'à 17 h au plus tard.

En conséquence, le président du comité quitte le fauteuil à 12 h.

12 h 45

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Le président du comité suspend la séance à 14 h 51.

14 h 56

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Jordan prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance. Le président suppléant du comité, M. Jordan, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

M. Ashfield, président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMpte ORDINAIRE
2003-2004

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES	
Services administratifs	448 000
Relations nord-américaines	691 000
La Francophonie et langues officielles	485 000
Bureau de partenariats stratégiques	328 000

CABINET DU PREMIER MINISTRE	
Administration	1 178 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 125 000
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets et activités de développement	44 082 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées	252 000
Conseil consultatif sur la jeunesse du Nouveau-Brunswick	131 000
Conférences intergouvernementales	27 000
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	872 000

COMPTE DE CAPITAL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	
Projets d'immobilisations	5 000 000
Programme d'infrastructure Canada - Nouveau-Brunswick	10 614 000

La Chambre adopte ces crédits.

Il est unanimement convenu de régler certaines motions portant dépôt encore inscrites au *Feuilleton et Avis* et pour lesquelles les documents demandés ont été déposés.

Les motions 24, 25, 28, 41, 42, 43, 49, 50, 51, 52 et 58, sur autorisation de la Chambre, sont retirées.

La séance est levée à 15 h 31.